

Du Lundi 10 au Jeudi 13 juillet 2017 :

CENTRE VACANCES USDV

Pour les vacances, l'USDV te propose un **NOUVEAU** stage. Ne le manque pas !!!



DESCRIPTIF :

NOUVEAU ! Un stage rythmé et axé « activités d'été » !!!

Du **lundi 10 au jeudi 13 juillet 2017**, de 9H00 à 17H00.

Ouvert aux enfants d'U8 (année 2009) à U13 (année 2004).

Seulement 30 places disponibles, prises dans l'ordre d'inscription.

Règlement à l'inscription.

Tarif : **90 Euros** comprenant **l'ensemble des activités + repas + goûter + 1 CADEAU** (issu de la boutique du club) !!!

Aides CE, ANCV, coupons sports acceptées.



ACTIVITES : Du football et plein d'autres choses !

Dans nos stages le football est roi ! Il y est décliné à toutes les sauces : séances d'entraînement, matchs, défis techniques, futsal, beach soccer, ...

Mais les stages de l'USDV ce n'est pas que du foot ! C'est avant tout :

- ✓ Un bon moment entre copains.
- ✓ Des temps d'apprentissage et de sensibilisation...
- ✓ Des temps beaucoup moins sérieux et drôles !
- ✓ Jeux aquatiques, randonnées, etc ...

Et une réception de clôture avec parents :

jeudi 13/07 à 16H30 au Foyer Léopold.

LE PROGRAMME DEFINITIF SERA COMMUNIQUE ULTERIEUREMENT.



A PREVOIR : Pour passer un bon stage, il te faudra prévoir dans ton sac de sport :

- o Ta tenue de football. **ATTENTION : Tu ne devras pas la porter durant les autres périodes !**
 - o Une GOURDE + une casquette + lunettes de soleil.
 - o Une paire de baskets propres (obligatoire pour futsal).
 - o Tenue propre pour salle (survêtement, baskets, linge de corps)
- OBLIGATOIRE.**
- o Nécessaires de douche vivement conseillée.

Renseignements complémentaires : David Gonnet 06.68.45.01.86.

BULLETIN D'INSCRIPTION : Centre de Vacances USDV du 10 au 13 juillet 2017.

Je soussigné(e) (NOM, Prénom).....

Demeurant à

Agissant en qualité de Père - Mère - Tuteur légal de (NOM, Prénom de l'enfant).....

Né(e) le

Autorise mon fils (ma fille) à participer au centre de vacances USDV organisé par l'USDV du Lundi 10 au Jeudi 13 juillet 2017, et autorise les

responsables du club à faire soigner l'enfant et à faire pratiquer sur lui les interventions d'urgence éventuellement sous anesthésie générale, suivant les

prescriptions du corps médical.

Ci-joint le règlement de 90 € correspondant aux frais d'inscription.

Fait à, le

Téléphone à appeler en cas d'urgence :

Signatures parents obligatoires :

1^{er} : 2^{ème} :